

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA HAUTE-MARNE

LE **14 MARS 2016**

DRCL - Finances 1

Assemblée Générale

22 février 2016

Procès-verbal

L'Assemblée Générale du Groupement d'Intérêt Public Haute-Marne s'est tenue le 22 février 2016 à 16h30, dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et Secours de la Haute-Marne

➤ **Membres présents (48)**

M. Bruno SIDO, Président,

Mmes Christine GUILLEMY, Simone MARTIN, Christelle PIOT, Eliane PIQUET, Yvette RAGOT, Marie-Claire REYGNER, Bernadette VIENNOT,

MM. Bernard ADAM, Francisco ALBARRAS, Michel AUER, Francis BAUDOT, Pierre BLANDIN, Michel BOULLEE, Jean-Pierre BOURGEOIS, Fabrice BOUZOUANE, Arnaud BUAT, Jean-Claude CABOCHE, Dominique CAMPION, Pascal CANAT, Philippe CHARLES, Francis CHAUAUDREY, Eric CUNY, Michel DAL BORGIO, Daniel DARNAUD, Paul DAVID, Gilbert DEPARDIEU, Jean FABERT, Jean-Marc FEVRE, Lionel FRANÇAIS, Bruno FREDET, Daniel FRIQUET, Laurent GOUVERNEUR, Florian GUILLOUX, Marcel HUMBLOT, Guy JACQUINOT, Marc LEBRUN, Philippe LESEUR, Gilles LIEGEOIS, Bernard MENAUCOURT, Giocondo MILESI, Bruno MOITE, Jean-Philippe NUFFER, Bertrand OLLIVIER, Thierry PUSSIEUX, Jean-Pierre THANIER, Damien THIERIOT, Bruno TONON.

➤ **Membres excusés et représentés (8)**

Mmes Mélanie CADORIN, Brigitte MARCHAND, Danielle SALEUR,

MM. Jean-Paul BAILLET, Michel GARET, Jean-François MARECHAL, Laurent MARRAS, Christel MATHIEU.

➤ **Membres excusés ayant donné un pouvoir non nominatif (17)**

Mmes Marie-Annick LANDREA, Liliane PINCEMAILLE, Mauricette POINOT, Marie-Claude SAGET-THYES,

MM. Joël AGNUS, René BERARD, Yannick BERTRAND, Pierre CABESSUT, Christophe FISCHER, Gilles GODARD, Laurent HASSELBERGER, Michel HURSON, Jérôme JACQUOT, Jacky MILLOT, Philippe NOVAC, Jean-Yves ROBERT, Pierre ROYER.

➤ **Membres excusés (1)**

M. Yves CHAUVELOT.

➤ **Participaient également (15)**

Mmes Patricia BARJOT, Floriane BARTHELEMY, Maryse CHARPENTIER, Marie-France ELMERICH, Stéphanie PROBERT, Valérie REMENANT,

MM. Henry FRANCOIS, Eric LAFON, Jean MASSON, Bernard PASQUIER, Mickaël PETITJEAN, Dominique PIOT, Christophe POIRSON, Nicolas SERRAND, Antony SPECIALE.

48 membres sont présents, 8 sont représentés et 17 excusés ayant donné un pouvoir non nominatif soit 301 voix sur 356. La règle de quorum est satisfaite, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Propos introductif de M. le Président

A titre exceptionnel, l'assemblée du GIP Haute-Marne est organisée sur le site du SDIS financé par le groupement en décembre 2012 grâce à une subvention de 9 M€ pour un programme évalué à 19,8 M€. M. le Président remercie le Président du SDIS, André NOIROT, et le Lieutenant-Colonel DEZA de recevoir les membres du groupement.

Avec le regroupement de six communes membres du groupement en deux communes nouvelles, le nombre des membres se réduit de quatre :

- Rives Dervoises (Droyes, Longeville-sur-la-laines, Louze et Puellemontier) ;
- La porte du Der (Montier-en-Der et Robert-Magny).

M. le Président invite ces deux nouvelles collectivités à délibérer pour désigner leur représentant au GIP Haute-Marne.

Une région nouvelle siège au groupement, la grande région Alsace Champagne Ardenne Lorraine. Mme Christine GUILLEMY représente le Président RICHERT.

La nouvelle région va organiser son action et des sujets sont communs avec le GIP Haute-Marne : le développement économique, la formation (antenne UTT), l'innovation...

CIGEO

Le site de l'ANDRA a encore été le cadre d'un accident dramatique. Le 26 janvier, un éboulement dans une galerie en cours de creusement a provoqué le décès d'un salarié d'Eiffage. M. le Président a une pensée pour les proches de la victime et les personnes qui travaillent sur ce site.

La justice s'est saisie de l'affaire et des enquêtes administratives sont en cours. Ces enquêtes ne permettent pas à l'ANDRA de s'exprimer plus précisément sur les causes de cet accident. M. le Président déplore cependant les amalgames trop rapides qui ont été faits entre la sûreté des installations nucléaires et cet accident dans des travaux souterrains.

Concernant CIGEO, la publication d'un document relatif aux impacts et aux liens entre CIGEO et le territoire est attendue. Ce document dit de territoire sera publié parallèlement à l'Avant-Projet Sommaire de CIGEO.

Activité 2015 du GIP

L'activité du groupement en matière d'engagement de financements a été importante en 2015 : 288 projets aidés pour un total de financements de 40.895.669 €.

Ces 40,9 M€ de financements accordés par le GIP Haute-Marne correspondent à un montant d'investissement de 216 M€. Ils ont bénéficié aux entreprises pour 48% et aux projets publics pour 52%.

Ce volume important de financement aux entreprises est encourageant. Il s'explique aussi par la décision exceptionnelle prise lors de l'assemblée de décembre 2015 concernant les Forges de Bologne, avec la création de la SEM Haute-Marne Immo-Bail.

Le GIP Haute-Marne est engagé à hauteur de 2.499.000 € dans le capital social et une avance en compte courant d'associé de 5.150.000 € a été approuvée.

Pour le reste des interventions en direction des entreprises, l'essentiel porte sur :

- les projets d'immobilier (28 projets et 7,4 M€ d'aides) ;
- l'innovation des entreprises (43 projets et 2,2 M€ d'aides).

En matière d'aide aux entreprises, M. le Président déplore deux faits :

- La sévérité de l'encadrement du régime AFR pour les entreprises de la taille d'un groupe (plus de 250 salariés effectif consolidé) pour lesquelles seule la création de nouvelles activités ou de nouveaux établissements est éligible.
- La pratique des appels à projet ou appels à manifestation d'intérêt qui ouvrent des droits aux aides publiques ponctuelles, sur de courtes périodes, et dérogoires par rapport aux taux d'aide habituels. Ces mécanismes rendent les politiques économiques des pouvoirs publics illisibles, instables et créent de fait des inégalités de traitement peu défendables.

S'agissant des projets publics :

- Le soutien aux Villes de Saint-Dizier, Chaumont, Langres et Joinville dans le cadre des contrats se prolonge (2,8 M€) ;
- Les collectivités de la zone de proximité qui en 2015 ont bénéficié de soutiens élargis (5,6 M€ de financements) ;
- La modernisation des collèges (4,7 M€) se poursuit.

Des décisions à caractère exceptionnel ont également été prises :

- Une aide de 500.000 € pour la réhabilitation du nouveau siège du Syndicat départemental de l'énergie et des déchets ;
- Une aide de 667.000 € pour aider le SDIS à se doter du nouveau système de communication ANTARES qui bénéficiera aussi au SMUR et aux équipes des routes du conseil départemental.

L'ordre du jour de l'assemblée du 22 février 2016 est réduit. Le compte financier doit être approuvé au plus tard au dernier jour du mois de février en application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable.

M. le Président rappelle le rapport constructif que le GIP Haute-Marne entretient avec les services de l'Etat. M. le Préfet CELET, commissaire du Gouvernement du GIP va quitter la Haute-Marne prochainement. Il a toujours été attentif aux activités de groupement en accordant une attention toute particulière aux grands projets économiques. Il a contribué à conforter et faciliter l'action du groupement.

Décisions de l'Assemblée Générale

Approbation du compte financier 2015 et affectation du résultat (délibération 16-01)

L'assemblée générale décide à l'unanimité, par 301 voix pour, d'approuver le compte financier 2015 joint en annexe et d'affecter le résultat comme suit :

Affectations :

- | | |
|--|----------------------|
| - affectations aux réserves : | |
| - autofinancement des immobilisations non amorties | 105,72 |
| - report à nouveau | <u>73.618.464,28</u> |
| | 73.618.570,00 |

Décision modificative n°1 de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2016 (délibération 16-02)

Conformément au règlement financier, un Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) doit prévoir et autoriser les recettes et les dépenses de chaque exercice. L'EPRD 2016 a été approuvé par l'assemblée générale du 7 décembre 2015 sur la base d'éléments prévisionnels.

Suite à l'approbation du compte financier 2015 et à l'affectation du résultat, il est proposé une décision modificative de l'EPRD 2016 compte tenu du fonds de roulement disponible. Ce fonds de roulement correspond aux fonds propres et dettes financières, diminués de l'actif immobilisé net. Il s'élève à 66.056.248 € (contre 61.148.704 € pour la décision modificative n°1 2015).

Dans la section de fonctionnement, il est proposé d'inscrire, en dépenses, la somme de 63.056.248 € sur le chapitre 65 « autres charges de gestion » destiné au versement des subventions.

Dans la section investissement, il est proposé d'inscrire la somme de 1.500.000 € sur le chapitre « participations et créances » et 1.500.000 € sur le chapitre « autres immobilisations financières » pour respecter les engagements du groupement auprès de la SEM Haute-Marne Immo-Bail.

Le budget 2016 (budget primitif + décision modificative) s'équilibre par un prélèvement de 66.056.248 € sur le fonds de roulement.

Globalement, les crédits inscrits en 2016 au chapitre 65 s'élèvent donc à 88.136.800 € (contre 85.879.775 € en 2015) et sont de cinq natures :

- 27.000 € de redevances pour les différentes applications informatiques ;
- 150.000 € de pertes sur créances irrécouvrables pour des prêts ;
- 1.308.114 € de dotations au budget des communes dont une partie du territoire est distante de moins de 10 kilomètres de l'accès principal du laboratoire ;
- 65.383.364 € de crédits pour des financements déjà accordés antérieurement en attente de versement ;
- 21.268.322 € de crédits restant à affecter en subvention en application du programme annuel d'activité 2016.

Il est à noter que les crédits libres d'affectation se réduisent d'année en année (de 38,5 M€ début 2012 à 21,2 M€ début 2016).

L'assemblée générale décide d'approuver, à l'unanimité, l'état prévisionnel des recettes et des dépenses pour 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Le Président



Bruno SIDO

LE 14 MARS 2016

DRCL - Finances 1

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC HAUTE-MARNE

ASSEMBLEE GENERALE REUNION DU 22 FEVRIER 2016	N°16-01
OBJET : Approbation du compte financier 2015 et affectation du résultat	

Nombre de membres en exercice	128 (356 voix)
Présents	48 (276 voix)
Absent(s) ayant donné procuration	25 (25 voix)
Ont participé au vote	73 (301 voix)
Quorum	179 voix
Absent(s) excusé(s) et non représenté(s)	1 (1 voix)
N'ont pas participé au vote	0

L'assemblée générale du groupement est appelée à approuver le compte financier de l'exercice 2015.

Recettes de fonctionnement : 29.348.648 €

Les produits des taxes additionnelles d'accompagnement et de diffusion technologique se sont élevés respectivement à 19.293.714 € et 9.693.288 €, soit un produit total 2015 de 28.987.002 €. Le montant des taxes additionnelles alloué au GIP est identique à celui de l'an passé.

Les produits financiers représentent dorénavant 63.843 €, contre 1.902.458 € en 2014. Ces produits sont issus des revenus des prêts accordés aux entreprises. Cette différence s'explique par la clôture des placements financiers du GIP.

Des produits exceptionnels et des produits liés à des annulations de dépenses s'élèvent à 906 €.

Dépenses de fonctionnement : 23.897.027 €

Les financements mis en place par le groupement apparaissent au débloqué des fonds en section de fonctionnement pour les subventions et en section d'investissement pour les prêts ou avances remboursables.

Les subventions versées s'élèvent à 21.705.942 €, les dotations communales, pour les communes du rayon des 10 km, s'élèvent à 1.308.114 €, soit 6,78 % du produit de la taxe additionnelle d'accompagnement.

Les dépenses de fonctionnement du groupement, pour 2015, s'élèvent à 420.273 €. Il s'agit des salaires, frais professionnels, frais administratifs, locaux, honoraires et études.

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles s'élèvent à 4.698 € et les dotations aux provisions pour dépréciation des actifs s'élèvent à 258.000 € (créance douteuse pour la SAS SCENARIOS). Cette société a été placée en redressement judiciaire le 29 septembre 2015.

Les pertes sur créances irrécouvrables s'élèvent à 200.000 €. Il s'agit de la perte de l'avance remboursable faite à la SARL ACC Finance, suite à sa mise en liquidation judiciaire.

Recettes d'investissement : 1.289.225 €

Elles correspondent aux remboursements des différents prêts accordés antérieurement par le groupement.

Dépenses d'investissement : 1.838.000 €

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1.838.000 €. Il s'agit de dépenses de deux natures :

- Débloqué d'une partie de la participation du GIP Haute-Marne au capital social de la Société d'Economie Mixte Locale Haute-Marne Immo-Bail pour 1.250.000 €.
- Octroi de prêts transmission-reprise en faveur des entreprises, ainsi que des avances en compte courant au profit de la société Haute-Marne Fonds Propres pour son

fonctionnement et pour le financement de ses interventions dans les PME haut-marnaises, pour 588.000 €.

Résultats

Globalement, le compte financier 2015 fait apparaître les grandes masses suivantes :

Recettes de fonctionnement	29.348.648,09
Dépenses de fonctionnement	<u>23.897.026,62</u>
Excédent de la section fonctionnement	5.451.621,47

Recettes d'investissement	1.289.224,60
Dépenses d'investissement	<u>1.838.000,00</u>
Déficit de la section investissement	-548.775,40

L'activité de financement de 2015 au profit des entreprises et des collectivités correspond donc au cumul des subventions versées, des dotations communales et des prêts débloqués, soit un total de 23.602.056 €.

Il est proposé d'arrêter le compte financier 2015, joint en annexe, et de procéder à l'affectation des résultats comme suit :

Origines :

• report à nouveau antérieur au 31/12/2015	68.162.811,31
• résultat section fonctionnement	5.451.621,47
• prélèvements sur les réserves :	
- autofinancement des immobilisations non amorties	<u>4.137,22</u>
	73.618.570,00

Affectations :

• affectations aux réserves :	
- autofinancement des immobilisations non amorties	105,72
• report à nouveau	<u>73.618.464,28</u>
	73.618.570,00


A ce jour, les engagements de financement en gestion s'élèvent à 65.383.364 €. Il s'agit des subventions ou prêts décidés sur les exercices antérieurs et qui n'ont pas encore été versés ou débloqués dans l'attente de la réalisation des projets.

**L'ASSEMBLEE GENERALE
PAR 301 VOIX POUR
DECIDE**

d'approuver le compte financier 2015 joint en annexe et d'affecter le résultat comme suit :

Affectations :

- affectations aux réserves :	
- autofinancement des immobilisations non amorties	105,72
- report à nouveau	<u>73.618.464,28</u>
	73.618.570,00

RESULTAT DU VOTE : A L'UNANIMITE	
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission au Commissaire du Gouvernement, le	Chaumont, le 11 MARS 2016 LE PRESIDENT 

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC HAUTE-MARNE

LE 14 MARS 2016

DRCL - Finances 1

ASSEMBLEE GENERALE REUNION DU 22 FEVRIER 2016	N°16-02
OBJET : Décision modificative n°1 de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2016	

Nombre de membres en exercice	128 (356 voix)
Présents	48 (276 voix)
Absent(s) ayant donné procuration	25 (25 voix)
Ont participé au vote	73 (301 voix)
Quorum	179 voix
Absent(s) excusé(s) et non représenté(s)	1 (1 voix)
N'ont pas participé au vote	0

Conformément au règlement financier, un Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) doit prévoir et autoriser les recettes et les dépenses de chaque exercice. L'EPRD 2016 a été approuvé par l'assemblée générale du 7 décembre 2015 sur la base d'éléments prévisionnels.

Suite à l'approbation du compte financier 2015 et à l'affectation du résultat, il est proposé une décision modificative de l'EPRD 2016 compte tenu du fonds de roulement disponible. Ce fonds de roulement correspond aux fonds propres et dettes financières, diminués de l'actif immobilisé net. Il s'élève à 66.056.248 € (contre 61.148.704 € pour la décision modificative n°1 2015).

Dans la section de fonctionnement, il est proposé d'inscrire, en dépenses, la somme de 63.056.248 € sur le chapitre 65 « autres charges de gestion » destiné au versement des subventions.

Dans la section investissement, il est proposé d'inscrire la somme de 1.500.000 € sur le chapitre « participations et créances » et 1.500.000 € sur le chapitre « autres immobilisations financières » pour respecter nos engagements auprès de la Société d'Economie Mixte Locale Haute-Marne Immo-Bail.

Le budget 2016 (budget primitif + décision modificative) s'équilibre par un prélèvement de 66.056.248 €.

Globalement, les crédits inscrits en 2016 au chapitre 65 s'élèvent donc à 88.136.800 € (contre 85.879.775 € en 2015) et sont de cinq natures :

- 27.000 € de redevances pour les différentes applications informatiques ;
- 150.000 € de pertes sur créances irrécouvrables pour des prêts
- 1.308.114 € de dotations au budget des communes dont une partie du territoire est distante de moins de 10 kilomètres de l'accès principal du laboratoire ;
- 65.383.364 € de crédits pour des financements déjà accordés antérieurement en attente de versement ;
- 21.268.322 € de crédits restant à affecter en subvention en application du programme annuel d'activité 2016.

Il est à noter que les crédits libres d'affectation se réduisent d'année en année (de 38,5 M€ début 2012 à 21,2 M€ début 2016).

**L'ASSEMBLEE GENERALE
PAR 301 VOIX POUR
DECIDE**

d'approuver la décision modificative n°1 de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2016 joint en annexe.

RESULTAT DU VOTE : A L'UNANIMITE	
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission au Commissaire du Gouvernement, le	Chaumont, le 11 MARS 2016 LE PRESIDENT 